

Une réforme pour les élèves

Échec ou réussite ? La réforme des rythmes scolaires qui se traduit, dans les communes qui l'ont mise en place, par un retour à la semaine de 4 jours et demi fait l'objet de toutes sortes de rumeurs. Le plus souvent colportées par des personnes qui ne sont pas directement concernées par la scolarisation d'enfants de maternelle ou de primaire.



Témoignages des élus

Pour avoir une idée précise de la manière dont la réforme se met en place, l'UESR (Union des élus socialistes et républicains) du Finistère a organisé le 7 février une Table ronde, à l'espace François Mitterrand à Pont-de-Buis, avec des élus qui ont mis en place cette réforme dès la rentrée 2013. Gilbert Monfort, pour Rosporden, Marc Sawicki, pour Brest, Roger Mellouët, pour Pont-de-Buis et Andréa Savary, pour Milizac, ont expliqué à une centaine d'élus et de candidats aux Municipales pourquoi et comment ils ont mis en place cette réforme.

En premier lieu, tous les élus sont d'accord sur l'enjeu de cette réforme. Il s'agit d'abord de tenir enfin compte des travaux de tous les chronologistes et de donner la priorité à l'intérêt de l'élève. La France est le pays où les élèves ont les journées les plus longues. Il s'agit d'une aberration. **« Nous avons d'abord pensé à l'intérêt des enfants »,** ont insisté les élus en charge de ce dossier.

« Ce fut un grand moment démocratique pour la vie de la commune », a insisté Gilbert Monfort.

« Les premiers retours montrent que cette réforme se passe bien. »

Il va de soi que les particularités locales expliquent que certaines communes se sont engagées très rapidement dans cette réforme. **« À Brest, nous avons un PEL (projet éducatif local), depuis plusieurs années, et nous avons toujours apporté une attention particulière à la question des rythmes scolaires »,** ont rappelé Marc Sawicki et Yann Guével.

À Milizac, la présence de salles de sports à côté des écoles a grandement facilité la mise en œuvre de la réforme, car des déplacements, même limités, peuvent avoir des conséquences sur les qualités des TAP (temps d'activité périscolaires). C'est donc en fonction des réalités de chaque école que les communes ont organisé les TAP. Certaines ont choisi de programmer des TAP de 45 minutes à la

fin de chaque journée, alors que d'autres ont jugé plus pertinent d'allonger leur durée mais sur deux journées seulement.

Si le choix de mettre en place la réforme, dès la rentrée 2013, fut une décision politique, motivée par l'intérêt des élèves, l'attentisme de nombreux maires de droite correspond aussi à des motivations politiques, mais avec des arrière-pensées électorales. À peine mise en place, la réforme était déjà attaquée et accusée de **« fatiguer les enfants »**. Pour la sénatrice Maryvonne Blondin qui a participé à la commission commune d'information, il s'agit là d'un **« argument »** utilisé par la droite pour refuser de s'engager dans cette réforme. Si les enfants sont fatigués, ce qui reste d'ailleurs à démontrer, c'est à cause des rythmes imposés par les parents et de l'heure à laquelle ils se couchent.



Un enjeu important

La réforme des rythmes scolaires constitue une chance pour les élèves. Les communes qui l'ont engagée, dès la rentrée 2013, ne regrettent absolument pas leur choix.



témoigner de leur expérience. **« Nous avons organisé une trentaine de réunions »,** a indiqué Gilbert Monfort.

Dans plusieurs communes de droite, les élus utilisent le débat sur les rythmes scolaires à des fins partisans. C'est notamment le cas à Landerneau où l'immobilisme du maire sortant est dénoncé par la liste Landerneau autrement, conduite par Pascal Inizan. **« Le choix de Patrick Leclerc de ne rien faire est lourd de conséquences ». Or, ne rien faire conduit à imposer le statu quo voire à tenter, pour les candidats de droite, de rallumer une guerre scolaire entre le public et le privé.**

Alors même que 79 % des parents d'élèves voulaient mettre en place des TAP, le maire sortant annonce qu'il est **« réservé »** quant à leur intérêt.

Concertation

« Notre liste "Landerneau Autrement, unis et solidaires" estime que la mise en place des temps d'activités périscolaires est un devoir car l'avenir de Landerneau passe par nos enfants », a tenu à rappeler Pascal Inizan, tête de liste.

« Les équipes de gauche qui vont remporter les élections au mois de mars devront très rapidement lancer les concertations », a insisté le président de l'UESR, François Marc. Certaines questions pourront, grâce à l'expérience des communes pionnières, être tranchées. Cela vaut, par exemple, pour le choix de la demi-journée travaillée. Dans les textes, les communes peuvent choisir entre le mercredi matin ou le samedi matin. Mais dans les faits, il apparaît pour plus de 95 % des communes que le mercredi matin s'impose. D'abord pour la cohérence de l'objectif. Il s'agit en effet, avant tout de permettre aux élèves d'avoir une semaine de travail plus fluide. En outre, pour la grande majorité d'entre eux, ils devaient, de toute façon, se réveiller de bonne heure le mercredi matin. Enfin, pour les familles recomposées, il était impossible de permettre un droit de garde avec un week-end commençant le samedi midi.